

Commission Gymnastique FSGT Zone Paris Est

Compte-rendu Réunion

Dimanche 28 Juin 2026

9h30 – Siège du Comité FSGT 94

115 avenue Maurice Thorez 94200 Ivry-sur-Seine

Présents : Léa Bruneau et Nadine Blancquart (Blanc-Mesnil SG – Vigilante Noisy-le-Sec), Nathalie Lourenço et Maud Siger (CM Aubervilleirs Gym), Victor Vitalis (AS Drancy), Henri Surugue (CS Valenton), Jacqueline Jouassin-Nouri (US Villejuif), Laurent Moustard (FSGT)

En visio : Séverine Hubert (Choisy-le-Roi), Sheherazade Eeckhoudt (ALEP Aulnay), Noemie (PSC Bry-sur-Marne (en projet nouveau club en 2026/2027)

Excusé.e.s : Colette Bouquin Christelle Mesnil (ES Vitry), Franck Laurent (Vigilante Noisy-le-Sec), Marine Loiré-Pichon (CS Vaujours), Jean-Pierre Pocholle (AS Le Pin), Elora Bonnet (CG Aulnay), Philippe Vallet (RSC Montreuil)

Sommaire :

1. Préambule : nouveau club
2. Bilan global de la saison
3. Améliorations et mesures prises pour la saison prochaine (compétitions)
4. Responsabilités juges et formation
5. Formations d'animateurs, d'entraîneurs, de formateurs
6. Relations avec la Commission Fédérale de Gymnastique
7. Finances
8. Avant projet de calendrier

PROCHAINE RÉUNION : Samedi 26 Septembre 2026 (à confirmer)

1. Préambule

Nous accueillons (en visio) l'entraîneur d'un nouveau club du Val-de-Marne susceptible de s'affilier à la FSGT la saison prochaine et de participer à nos compétitions : le PSC Bry-sur-Marne.

C'est un petit club qui ne faisait pas de compétition jusqu'à présent (pas affilié en fédération) et dont certaines gymnastes souhaiteraient démarrer la compétition.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

2. Bilan global de la saison

Les clubs présents sont globalement satisfaits de la saison. Nombre et qualité des compétitions, calendrier équilibré, augmentation du nombre d'équipes et d'individuelles engagées, amélioration de la coordination et transmission des informations qui permet de mieux s'organiser ou de résoudre en urgence des problèmes non prévus (nécessité d'organiser les départementaux D4 séparément avec la zone PO pour le 94, nécessité de déplacer la compétition de Zone FED D1-D4 d'Aulnay au Pin, etc).

3. Améliorations et mesures prises pour la saison prochaine :

2.1 : Délais de transmission des engagements et des organigrammes

La diffusion des organigrammes aux clubs engagés s'est faite trop tardivement dans certains cas notamment pour les compétitions se déroulant sur deux jours : il faut savoir plus à l'avance si on matche le samedi ou le dimanche par exemple.

→ La saison prochaine :

- Les feuilles d'engagement de vont être envoyées aux clubs 2 mois avant chaque compétition, avec réception des engagements des clubs à la Fédération au plus tard 1 mois avant la compétition.
- Les organigrammes devront être faits et diffusés aux clubs (avec l'indication du nombre de juge demandé à chaque club) au moins 3 semaines avant la compétition.
- Les noms des juges devront être communiqués par les clubs au moins 2 semaines avant la date de la compétition

Tout cela devrait améliorer la préparation des clubs participants et l'organisation des compétitions sur place.

2.2. : La réalisation des organigrammes (**changement important**) :

La responsabilité de réaliser les organigrammes est confiée aux clubs organisateurs. Cela génère à la fois une charge importante pour le club d'accueil et une perception par les clubs participants que ce n'est pas toujours cohérent d'une compétition à l'autre (notamment au niveau des championnats de zone).

→ la saison prochaine

- Les organigrammes seront réalisés par les responsables de la commission et plus par les clubs. Deux critères seront pris en compte
 - pour toutes les compétitions (dept, zone, interzone) : éviter, quand c'est possible, que 2 équipes du même entraîneur soient dans le même tour)
 - de plus, à partir des compétitions de zone, l'organigramme sera réalisé (ordre des passages) en fonction des résultats des départementaux
 - les temps d'échauffements (articulaires et aux agrès) seront reprecisés intégrés aux organigrammes (identiques pour toutes les compétitions par niveau)

2.3 : Matériel non « standard »

Lorsque le club organisateur dispose de matériel (agrès) ne correspondant pas tout à fait aux normes réglementaires, (pour les compétitions GID notamment) mais qui sont autorisés par la Commission de Zone, il est important de le signaler aux clubs participants à l'avance, au moment de la diffusion de organigrammes pour qu'ils puissent se préparer en conséquence (ex : écartement de barre limité à 16, piste sol gonflable, etc.)

2.4 : Feuille de matchs

→ La saison prochaine :

- Pour faciliter la gestion des résultats lors des compétitions, les feuilles de matchs seront modifiées : une seule feuille où apparaissent tous les agrès sera utilisée par les entraîneurs

2.5 : Harmonisation de la charte des organisateurs et étude de la mise à disposition d'une indemnité forfaitaire au club organisateur

→ La saison prochaine :

- En vue d'harmoniser notamment les conditions d'accueil des juges dans toutes les compétitions et la mutualisation de petites dépenses liées à l'organisation, la mise à disposition d'une petite indemnité forfaitaire au club organisateur sera étudiée la en fonction du budget disponible.

2.6 : Les réunions de juges le jour des compétitions

Cette saison, il y avait quasiment systématiquement au moins un juge en retard à la réunion de juge, ce qui ne permettait pas de commencer à l'heure et de préparer les juges correctement en prenant le temps de visionner les vidéos prévues. Cela a pour conséquence une forme d'impréparation qui peut générer un manque d'harmonisation dans les notes

→ La saison prochaine :

- Lorsqu'un juge arrivera une première fois plus de 10 minutes en retard, son club sera avisé.
- Lorsqu'un juge du même club (le même ou un autre) arrive en retard une seconde fois, une amende (tarif équivalent à l'absence de juge non justifiée) sera appliquée : à régler par le club avant la compétition suivante.

4. Les Formations des juges et la responsabilité Juge arbitre

→ La saison prochaine :

- La responsabilité de la formation des juges et de la supervision des juges lors des compétitions sera réorganisée à partir de la saison prochaine avec un collectif de 5 juges (N4 et N3) :
 - Séverine Hubert (AG Choisy)
 - Léa Bruneau (Blanc-Mesnil SG)
 - Marine Loiré-Pichon (GS Vaujours)
 - Lola Grigorio (Vigilante Noisy-le-Sec)
 - Christelle Lio (RSC Montreuil)

Le collectif sera piloté et coordonné par Séverine et Léa

- Elle se répartiront les formations des juges (N1, N2, N2+, N3) qui auront lieu en début de saison ainsi que les recyclages des juges FFG, en fonction du nombre de candidats, ainsi que la responsabilité de supervision des juges lors des compétitions de la saison.
- Rappel : les juges N1 N2 et N3 FFG pourront effectuer une seule journée de formation et le recyclage pour valider leur diplôme FSGT correspondant*.
- Un sondage sera envoyé rapidement auprès des clubs visant à recenser le nombre approximatifs de candidats potentiels aux différents niveau de formations.

* A noter : La commission Zone PE considère que les juges N2 FFG pourraient valider le Niveau N2+ par recyclage (ce qui n'est pas autorisé par la CFA Gym pour le moment)

Les dates de formations de juges (septembre à janvier en fonction des niveaux) seront diffusées dès que possible selon les projections du nombre de candidats potentiels.

5. Harmonisation des indemnités des juges

Un premier récapitulatif des modalités et tarifs d'indemnisation des juges par les clubs a été effectué. Une première analyse semble montrer qu'il n'y a pas d'écarts significatifs entre clubs. L'étude sera affinée en vue de la réunion de reprise de saison pour déterminer s'il y a besoin de préconiser une harmonisation ou pas.

6. Les formations d'animateurs, entraîneurs et formateurs

6.1 : Programme de formations par échange d'expérience entre entraîneurs

Une première journée de formation entre entraîneurs organisée le 26 avril 2026 à Vitry (avec une douzaine d'entraîneurs de différents clubs sur deux thématiques : saut gymniques et vrilles).

→ la saison prochaine :

Deux nouvelles journées de formation basées sur l'échange entre entraîneurs, sont programmées :

- **Dimanche 8/11/2026 à Aubervilliers :**
 - Thématique 1 : préparation physique et éléments de base aux barres asymétriques
 - Thématique 2 : à préciser
- **Dimanche 29/11/2026 : lieu à préciser (Val-de-Marne ou Drancy)**
 - Thématiques à définir

Une 3^e journée pourrait avoir lieu en février ou mars.

Les coordinateurs de ces formations sont :

Nadine Blanquart (Blanc-Mesnil SG) et Henri Surugue (CS Valenton)

6.2 : Formation de formateurs par validation d'expérience

Un échange a eu lieu avec Eric Bernardin, nouveau cadre technique de la FSGT, chargé entre autres de la formation des formateurs dans toutes les activités de la FSGT. Il s'agit de formations courtes s'adressant à des entraîneurs expérimentés visant à formaliser et acquérir des compétences de formateurs d'entraîneurs et animateurs.

Henri Surugue est intéressé. Un contact sera établi pour mettre en place ce processus de formation la saison prochaine. Les entraîneurs expérimentés intéressés peuvent se manifester auprès de Laurent Moustard, coordinateur de la Zone PE).

6.3 : Formations débouchant sur la délivrance de Brevets Fédéraux FSGT d'animateurs et entraîneurs

La formation de formateur permettra ensuite de mettre en place une formation d'animateurs certifiée par un Brevet Fédéral (à construire).

7. Les relations avec la Commission Fédérale Activité GAM-GAF

La Zone Paris-Est est représentée à la CFA par Philippe Vallet (RSC Montreuil) qui a pour rôle de participer aux décisions prises en CFA sur les orientations, les programmes, les calendriers et épreuves fédérales GAF et GAM de la FSGT. Et de rendre compte aux clubs de la Zone PE des débats et décisions qui sont prises en CFA. Philippe est également responsable de la formation des cadres et valide les formations et diplômes fédéraux.

En l'absence de Philippe à la réunion, un contact a été pris avec lui après. Philippe attire l'attention sur le fait que les réunions de CFA se tiennent en visio depuis longtemps, ce qui ne permet pas de travailler véritablement en commun et les décisions sont de fait souvent prises par les responsables de la zone Sud. D'où un certain désintérêt de sa part qui s'installe.

Par ailleurs Nadine Blancquart continue d'être considérée par la CFA comme la responsable technique de la Zone PE et participe à ce titre aux réunions des responsables techniques de zones qui se tiennent notamment après les championnats de France. Nadine fait le lien avec la CFA lorsque des questions se posent à propos des règlements fédéraux et des engagements aux championnats de France de part sa connaissance personnelles des responsables techniques et juges de la CFA. Mais cela reste un rôle exercé de façon informelle et qu'elle ne souhaite pas continuer d'assumer.

Les clubs de notre Zone font remonter des interrogations sur les critères de qualifications aux championnats de France, le besoin de plus de transparence sur les classements (publication du classement vertical), le peu de juges de la Zone PE sollicités par la CFA pour juger aux championnats de France comparativement aux zones du Sud, les écarts qui peuvent apparaître entre les notes de certaines équipes et leur niveau réel (n'y a-t-il pas des écarts de jugement trop importants entre les zones ?)

Pour pouvoir avancer sur ces sujets il faudrait préciser les rôles de responsable technique de la Zone et de représentant de la zone à la CFA.

- Philippe souhaite continuer la saison prochaine en espérant que les possibilités de travailler ensemble et prendre des décisions en commun avec la autres membres de la CFA, s'améliorent. La prochaine réunion de la CFA aura lieu en présentiel à Marseille.
- Nadine pourrait être remplacée par Léa Bruneau, qui est intéressée mais doit évaluer si ce sera compatible avec ses autres engagements au niveau de la zone PE et de son club.

8. Les finances de la commission Gym Zone PE

Certains éléments (recettes et dépenses de la saison) ont été transmis par le Comité 93. Ils nécessitent des vérifications pour permettre d'établir le bilan financier.

Il reste notamment à pointer les dettes des clubs (engagements et cotisations restant à payer ou pas). Certains dédommagements restent encore à payer aux responsables des juges (Léa et Séverine).

La finalisation du bilan permettra de voir s'il y a des marges budgétaires permettant de financer certains projets la saison prochaine.

→ la saison prochaine :

Le comité 94 reprendra la gestion financière de la Commission Gym Zone PE.

8. Calendrier des compétitions 2026-2027

7.1 : les nouveautés

- Les championnats départementaux seront organisés séparément entre le 93 et le 94. L'objectif est de redynamiser les commissions départementales et d'absorber l'augmentation du nombre d'inscrits constatés cette saison (et dans la perspective de l'arrivée de nouveaux clubs éventuels). Les clubs du 77N seront rattachés à l'un ou l'autre (de préférence au 94 pour équilibrer les nombres de gymnastes et équipes entre les deux départements, mais à l'appréciation des clubs du 77N).
 - Le calendrier prévoira en janvier et février en parallèle (selon les dates des départementaux FFG du 93 et du 94) les championnats GID, D5 et FED D1-D3 + D4 dans chacun des deux départements.
- Les compétitions de Zone Individuelles GID et D5 seront programmées le même jour (GID le matin, D5 l'après-midi).
- Une nouvelle épreuve Inter-Zones sera proposée pour les équipes FED (principalement D4) non qualifiées au championnat de France : à discuter avec la Zone Paris-Ouest

7.2 : Avant projet de calendrier 2026/2027

→ En pièce jointe un avant projet de calendrier proposé par Séverine Hubert (mais qui n'a pas pu être débattu et approuvé faute de temps).

PROCHAINE RÉUNION : Samedi 26 Septembre 2026 (à confirmer)